

## La France est-elle devenue un pays Sahélien ?

Par Patrice Cadet

Congrès Fédération Française des Associations de Sauvegarde des Moulins  
Boulazac 21- 23 avril 2023

En 2022, la France, comme le reste de l'Europe a subi une sécheresse exceptionnellement longue. A écouter les médias et l'administration, nous avons l'impression que notre pays est le seul au monde à expérimenter une sécheresse de plus d'un an ! Ce n'est pas très respectueux pour bon nombre de pays notamment Africains où Sud-Américains, qui sont dans cette situation depuis toujours, au point de mettre des vies humaines en danger, les contraignant à l'exil. Nous en sommes loin. Mais manifestement, nous n'étions pas préparés à cet événement (photo 1).

**La première question qui se pose est donc de savoir si cette sécheresse est une surprise ?**

En fait, pas du tout. En novembre 2007, c'est-à-dire, il y a plus de 15 ans, le 4<sup>e</sup> rapport de synthèse du GIEC indiquait :

« *Hausse de température moyenne de 1,8 à 4 degrés. Les conséquences de ces changements risquent d'être « soudaines ou irréversibles* » ! On peut difficilement faire plus clair. Il y a quelques mois, alors qu'il faisait 40° chez nous, il en faisait 50 en Inde. Ces températures, nous ne pensions pas les subir avant 2050, et pour 2023, les prévisions ne sont pas meilleures. Parmi toutes les espèces qui vivent sur terre, il y en a une qui en souffrira moins : c'est l'homme, grâce à son ingéniosité qui lui a permis d'inventer... le climatiseur ! (photo 2).

**L'accès à l'eau est le principal problème des pays sahéliens, mais avons-nous de l'eau en France ?**

Il suffit de se rendre sur le site du centre d'information sur l'eau, ou de lire le rapport sénatorial « comment éviter la panne sèche »,

publié en décembre 2022 pour s'en faire une idée surprenante. En moyenne, la France reçoit 480 milliards de m<sup>3</sup> d'eau de pluie, elle a 430 000 km de cours d'eau et la bagatelle de 2 000 milliards de m<sup>3</sup> d'eau souterraine. De tout cela, la nature ne nous autorise à n'en utiliser que 192 milliards de m<sup>3</sup>, soit 7% du total, or nous n'en utilisons actuellement que 32 milliards de m<sup>3</sup>, soit 17%. Quel que soit le stock, jamais personne n'a parlé de pénurie quand il n'en n'avait utilisé que 17% ? Il n'y a pas de risque de pénurie, mais nous payons le prix d'une gestion calamiteuse de nos réserves, fortement entravée par des lobbys soi-disant « écologistes ». Par exemple pour l'eau de pluie, nous n'en retenons que 4%, contre de 20 à 40% pour d'autres pays européens. D'autre part, les eaux dérivées des cours d'eau pour refroidir les centrales nucléaires ou encore celles rejetées dans l'étang de Berre par les centrales hydroélectriques

Photo 1.



Photo 2.

### La sécheresse de 2022 est-elle une surprise ?

- Novembre 2007 : Le 4<sup>e</sup> rapport de synthèse du GIEC résonne comme un avertissement : « *Hausse de température moyenne de 1,8 à 4 degrés. Les conséquences de ces changements risquent d'être « soudaines ou irréversibles* »
- Aujourd'hui > 40° Demain 50°C : 2100 ou 2035 ?



sur la Durance, font parties des 17%. Or, cette eau est immédiatement restituée au milieu (photo 3).

**Heureusement, la France a pris ses précautions depuis longtemps pour gérer la question de l'eau en créant les agences de bassin**

Il est normal de se demander ce qu'elles ont fait pour éviter les problèmes liés à l'eau, étant donné qu'elles étaient averties de la dégradation du climat depuis 2007 par le GIEC. Le constat est sans appel : les actions des agences n'ont pas évité l'assèchement des rivières, ni la mortalité des poissons, ni la dégringolade des populations de poissons migrateurs. On fête les 40 ans de réintroduction du saumon de l'Allier. Il y a 40 ans, il y avait 3000 saumons dans la Loire, aujourd'hui 200 ! Belle réussite. Et les milliers de saumons dont on annonce le retour suite aux millions dépensés pour modifier le barrage de Poutès, ne reviendront de toute façon pas étant donné que l'abaissement du potentiel de production d'énergie renouvelable de ce barrage contribuera à atteindre les +4°C annoncés pour la fin du siècle, fatal pour les saumons. Les agences n'ont rien fait pour éviter la perte de plus d'1 milliard de m<sup>3</sup> d'eau suite aux fuites dans les canalisations des agglomérations, préférant financer la destruction des seuils de moulins ; ni les pénuries d'eau potable pour de nombreux villages, obligés de se ravitailler par camions citernes ; ni la baisse des rendements agricoles faute d'eau pour irriguer ; ni les inondations soudaines. En revanche, elles ont préféré détruire de nombreuses réserves d'eau comme des barrages sur la Sélune (rassurez-vous, vous n'aurez pas de pain faute d'eau, mais vous aurez des tritons qui, en absence de génération spontanée, étaient forcément là avant !); et environ 14 000 seuils de moulins ou autres, accélérant le dessèchement total de nombreuses rivières dont la source s'est

tariée durant la sécheresse 2022, stoppant le remplissage des nappes (confirmé par le BRGM). En bloquant l'équipement des moulins pour la production d'électricité, les agences ont poussé à la remise en route de centrales à charbon qui vont brûler plus d'un million de tonnes de charbon, importé d'Australie ou d'Afrique du Sud, pour produire le même 1% de nos besoins en électricité ! Si ces agences avaient été des entreprises privées, il est fort à parier que l'ensemble des dirigeants auraient été licenciés, mais pas chez nous puisque l'argent est puisé allègrement dans la poche du contribuable qui apparemment est un puits sans fond ! Mais gare au retour de manivelle, dont les plus vieux d'entre nous se souviennent encore douloureusement quand on démarrait parfois les voitures avec une manivelle ! (photos 4 et 5).

**Mais alors comment faisait-on avant pour garantir la fourniture d'eau ?**

Les Romains avaient bien compris qu'au sud, il y a moins d'eau qu'au nord ou à l'est et que donc, il faut la transporter. Le pont du Gard en est un exemple éloquent. Au 20<sup>e</sup> siècle, certains dirigeants visionnaires de collectivités locales ont accéléré la construction de barrages. 60 % de nos 477 grands barrages ont été construits entre 1950 et 1990 contre moins de 14% si on enlève ceux qui ont été détruits, entre 1990 et 2000, quand, dans le même temps, la population s'est accrue de 1,5 millions d'habitants, l'industrie et l'agriculture se sont développées etc... Par exemple, la consommation d'eau par habitant était de l'ordre de 100 L par habitant en 1970 contre 150 L en 2023. Il est légitime de se demander pourquoi il n'a pas été possible de continuer à construire des barrages, où des conduites forcées. Tout le monde le sait, mais pour faire simple et répondre diplomatiquement, nous dirons qu'auparavant les scientifiques qui travaillaient sur la nature s'appelaient des « écologistes », comme ceux qui travaillent sur les insectes s'appellent

des entomologistes, mais qu'aujourd'hui, ces mêmes scientifiques tiennent à se faire appeler des « écologues », suite à la réquisition du terme « écologistes » par des partis politiques dont les déclarations manichéennes sur la nature sont d'abord destinées à créer le chaos à des fins électorales. Il est tout à fait évident que dans notre pays, toute tentative de barrer un cours d'eau pour ravitailler les hommes fera l'objet d'une ZAD violente afin de sauver quelques têtards d'une mort au demeurant incertaine. Aucun dirigeant ne s'y risquera. C'est la première fois que l'expression « après moi le déluge » se mue en réel espoir ! (photo 6).

**Que fait-on maintenant ?**

Face à cette catastrophe prévue par le GIEC, mais pas prise en compte par nos décideurs, l'objectif principal a été d'orienter les mesures pour faire porter le chapeau, non pas sur leur défaut de gestion, mais sur la population, comme d'habitude. La première mesure prise lorsque la sécheresse s'est avérée exceptionnelle en 2022, a été logiquement de multiplier les arrêtés de restrictions très contraignantes, mais aussi d'embaucher plusieurs centaines de policiers de l'eau pour être bien sûr que la population, victime d'une gestion idéologique déplorable de l'eau par nos agences de l'eau, ne s'avise pas d'arroser leurs jardins, et pour les agriculteurs d'irriguer leurs champs cultivés. Rien de tout cela n'apporte pourtant de l'eau pour l'avenir. On se demande d'ailleurs à quoi ça sert d'irriguer des parcelles agricoles puisque la nourriture est manifestement fournie par le supermarché et pas par les agriculteurs ! C'est probablement pour cela que les agences de l'eau continuent de réclamer de l'argent, qu'on leur donne d'ailleurs, pour poursuivre la destruction des ouvrages. En particulier des seuils de moulins, qu'une analyse scientifique biaisée déclare responsable de la disparition des poissons migrateurs, ce qui ne serait pas le cas des grands barrages, parce qu'ils sont... moins nombreux. CQFD. Pourtant,

Photo 3.

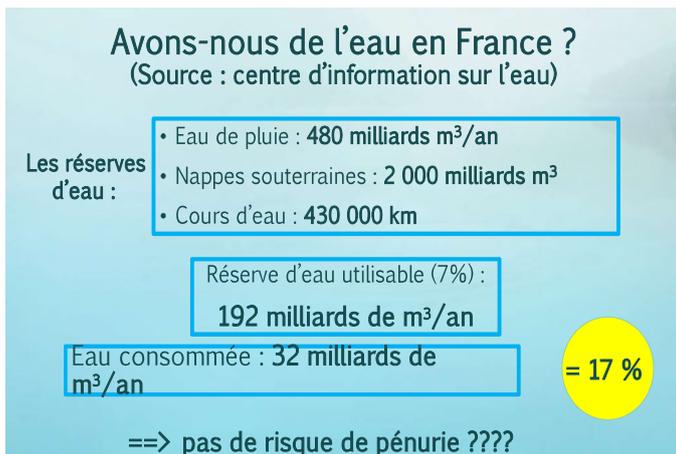


Photo 4.

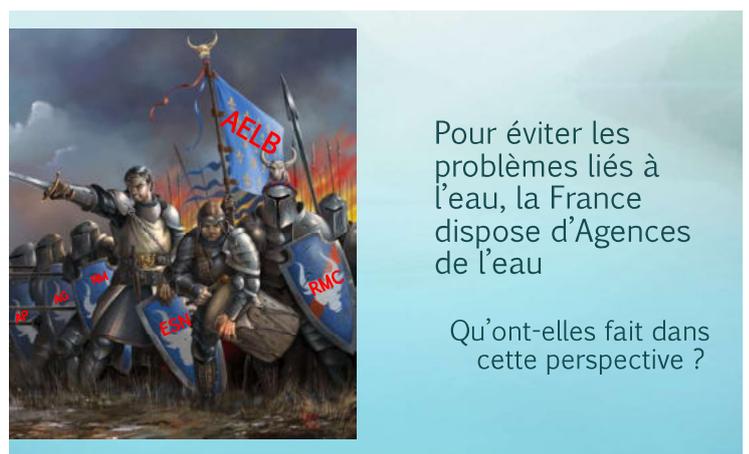


Photo 5.



Photo 6.

## Qu'aurait-on fait avant...

Les Romains

Les maires en 1960 !

Période	Nombre de barrages
avant 1850	~5
de 1850 à 1900	~15
de 1900 à 1950	~40
de 1950 à 1970	~100
de 1970 à 1990	~140
de 1990 à 2000	~100
après 2000	~50

Comment ont-ils fait pour réussir ?

Photo 7.

## Que fait-on maintenant ?

- Financement de la continuité écologique par destruction des réserves d'eau (SDAGE) : Destruction 10 000 seuils de moulins et de barrages (Sélune)
- Renforcement police de l'eau
- Politique de restriction exclusivement
- Pas ou peu de projets de stockage d'eau
- Raisons :
  - Sobriété/ restrictions = pas de réaction
  - Stockage = troubles sociaux

La nouvelle République (2022)

Bachelier a décrit la disparition des frayères de saumons après 1850, au fur et à mesure que les grands barrages étaient construits sur nos cours d'eau, alors que rien de tel ne s'était passé durant les 2000 ans précédents, dans des rivières pourtant encombrées par 100 000 moulins ! Qu'à cela ne tienne, l'agence Loire-Bretagne vient de renforcer le financement des destructions en le portant à 100%, tout en maintenant le financement des équipements de franchissement à 50%, alors qu'elle sait pertinemment que là où les seuils de moulins ont été cassés, la rivière s'est asséchée encore plus vite et complètement, comme sur le Thouet par exemple, et que le remplissage des nappes ne se fait plus (BRGM). Il est tout à fait incroyable de constater que « l'écologiste autoproclamé », qui reste un homme, justifie son intervention dans les rivières en prétendant que tout ce que l'homme y fait est néfaste à la nature ! Faudrait savoir ce qui différencie l'homme de l'homme ? Actuellement, toutes les préfectures de France mettent au point l'arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau pour 2023, toujours basé sur des priorités établies en ... 2014, à savoir : d'abord pour l'eau potable puis, pour le milieu aquatique ! Le reste : agriculture et industrie, ça ne compte pas. Aucun, mais alors aucune réunion ne concerne la recherche de nouveaux sites pour stocker l'eau, quelle que soit sa forme (photo 7).

Il faut dire qu'à part les agriculteurs qui sont bien organisés, les mesures de sobriété et restrictions, provoquent peu de réaction alors que n'importe quel projet de stockage, barrage ou bassines va provoquer l'apparition d'une ZAD et les groupes extrémistes, qui ne s'intéressent absolument pas à l'écologie, transformeront chaque manifestation en bataille rangée. C'est également avec délectation que nos décideurs se sont penchés sur les eaux usées. Effectivement, là aussi, il y a peut-être quelques aménagements simples et peu onéreux à réaliser, mais s'il n'y avait pas à la clé un projet particulièrement lucratif pour quelques entreprises, il est fort à parier que cette option ne ferait pas autant de bruit. L'exemple d'Israël qui réutilise 80% de ses eaux usées, se justifie d'abord par l'absence de cours d'eau importants dans cette région, de la nécessité de partager l'eau avec les pays voisins, plutôt que par un souci écologique, au demeurant discutable, parce que le coût du procédé affecte très certainement la compétitivité de leurs exportations agricoles. Il ne faut pas oublier non plus que pour nombre de rivières, les eaux des stations d'épuration constituent souvent la seule source d'eau qui coule en étiage ! Les poissons en sont ravis, mais imaginez que vous preniez votre bain dans la même eau à la maison !

## La seconde question est de savoir si le stockage de l'eau permet de palier efficacement et durablement la pénurie d'eau (photo 8) ?

Voici quelques extraits issus de la presse locale :

Dans la Loire, le Progrès 25/08/2022 : Barrages du Renaison remplis à 60%. « La situation est donc plutôt favorable, ce qui est une bonne chose pour les Roannais et pour notre économie »

C'est ce que déclare le président du plus important syndicat de rivière de la Loire, la Roannaise de l'eau. En fait, tout le monde à les yeux rivés sur le niveau de remplissage des barrages. Récemment, les barrages se sont remplis et donc nous pourrions continuer de profiter de nos piscines et d'arroser nos jardins. La vie sera belle dans la Loire, même s'il fait chaud et sec. Accessoirement le Renaison dont le cours est coupé en deux par deux grands barrages, est quasiment la seule rivière dans le nord du département à être en bon état selon les critères européens, mais c'est également la seule rivière dans laquelle il y a toujours de l'eau grâce au débit réservé permanent garanti par les barrages. Et c'est aussi la seule ou la continuité écologique n'existe pas, mais qui est pleine de poissons ! Toutes les autres rivières où la continuité écologique est restaurée (par des destructions de seuil par le même syndicat de rivières) se sont asséchées ! Comme quoi, le déplacement des poissons, censé symboliser l'habitat naturel, est bien moins important que l'absence d'eau. Imaginons par exemple que nous ayons des maisons très confortables, mais subitement plus d'air pour respirer... A quoi nous serviraient-elles ? Le manque de pluie cet hiver a conduit la Roannaise de l'eau à demander, par précaution, une réduction du débit réservé, pour limiter la baisse de niveau. Ce que la Préfecture lui a évidemment accordé. En revanche si un petit moulin avait une branche dans

Photo 8.

Est-ce que le stockage de l'eau permet de palier efficacement et durablement la pénurie d'eau ?

- Dans la Loire, le Progrès 25/08/2022 : Barrages du Renaison remplis à 60%. « La situation est donc plutôt favorable, ce qui est une bonne chose pour les Roannais et pour notre économie »
- L'Yonne Républicaine 31/08/2022 : « Pourquoi la rivière Yonne semble peu impactée par le manque d'eau ? » Elle profite de barrages et lacs-réservoirs qui permettent d'assurer un débit constant à la Seine et à ce cours d'eau d'être moins impactés par la sécheresse
- L'Indépendant 28/08/2022 : « Aude : face à la sécheresse, les agriculteurs au secours des rivières et ruisseaux menacés » des retenues d'eau agricoles sont utilisées pour alimenter des rivières menacées d'assec. Une coopération inédite et nécessaire pour la survie de nombreux poissons et crustacés.
- Le Courrier de l'Ouest 31/08/2022 « La protection des ouvrages hydrauliques patrimoniaux assurent le maintien du niveau de l'eau »

l'encoche sur son seuil assurant son débit réservé, alors là, il serait immédiatement sanctionné par la police de l'eau. N'est-il pas étonnant que FNE n'ait pas porté plainte contre cette atteinte au milieu naturel alors qu'elle avait fait condamner la petite centrale électrique de Sallanches à la destruction, jugement pour l'instant annulé en appel.

- L'Yonne Républicaine 31/08/2022 : « Pourquoi la rivière Yonne semble peu impactée par le manque d'eau ? » Elle profite de barrages et lacs-réservoirs qui permettent d'assurer un débit constant à la Seine et à ce cours d'eau d'être moins impactés par la sécheresse

Au cours de la grande sécheresse de 2022, les parisiens ne se sont pas rendus compte du manque d'eau étant donné que le faible débit de la Seine et la baisse de niveau de l'eau qui aurait perturbé les activités touristiques, a été compensé grâce aux apports des 4 lacs-réservoirs qui protègent la ville des inondations. Au même moment, on traversait la Loire à pied ! Ce sont des centaines de milliers de m<sup>3</sup> qui sont à disposition de la capitale où se trouve le Ministère de la transition écologique qui ordonne la destruction des barrages dans le reste de la France ! Il est probable que si la baignade est autorisée dans la Seine prochainement, ce n'est pas uniquement grâce à l'élimination des polluants par les stations d'épuration, mais grâce à leur dilution par des apports d'eau conséquents. Dans un proche avenir, les seules rivières qui resteront vivantes, seront celles où la continuité écologique est impossible parce que barrée par un grand barrage capable de relâcher des volumes d'eau suffisants pour assurer un écoulement permanent, même en étiage sévère.

- L'Indépendant 28/08/2022 : « Aude : face à la sécheresse, les agriculteurs au secours des rivières et ruisseaux menacés » des retenues d'eau agricoles sont utilisées pour alimenter des rivières menacées d'assec. Une coopération inédite et nécessaire pour la survie de nombreux poissons et crustacés.

C'est un exemple extraordinaire vu que les agriculteurs sont la cible privilégiée des mouvements écologistes, mais le partage entre tous les usages est définitivement la seule façon de justifier la création de retenues de toutes sortes. Un bel exemple de cette solidarité multi-usages est offert par le barrage de Vassivière dans le Limousin qui malgré ses 70 ans, répond encore à tous les besoins (bravo aux décideurs de l'époque) : électricité, industrie, soutien d'étiage, tourisme, agriculture et refroidissement de centrale nucléaire... Tout ceci démontre l'intérêt des retenues et des

barrages, qui en plus, deviennent souvent des sites RAMSAR, très important pour la protection notamment des oiseaux. Simplement parce que là où il y a de l'eau en permanence, il y a de la vie en permanence.

- Le Courrier de l'Ouest 31/08/2022 « La protection des ouvrages hydrauliques patrimoniaux assurent le maintien du niveau de l'eau »

Si le Ministère reconnaît facilement le rôle écologique des grands barrages, elle ne considère que les usages humains pour les petits ouvrages et en particulier les seuils de moulins. Un moulin qui n'utilise pas la force motrice de l'eau est déclaré sans usage. L'impact écologique des seuils de moulins est exclusivement négatif. Ils perturberaient la circulation des poissons et des sédiments et doivent donc être détruits. Pourtant ces petits ouvrages pour la plupart de moins de 2 à 3 m de haut sont des copies fidèles des barrages de castors qui ont littéralement encombrés nos cours d'eau pendant 6 millions d'années avant qu'il y ait des hommes. Or, les scientifiques qualifient le castor d'ingénieur de l'écosystème grâce à sa capacité à construire des barrages. Ce n'est donc pas l'animal lui-même qui hérite de ce titre glorieux, mais l'impact de son barrage, simplement parce qu'il relève la ligne d'eau, brise la vitesse du courant et provoque une accumulation d'eau plus calme, à l'origine de toutes les fonctionnalités écologiques de la rivière. Lorsqu'aujourd'hui l'administration fait détruire un ouvrage en lit mineur identique au barrage de castor qu'il a remplacé, il y a souvent plusieurs centaines d'années, elle provoque une baisse de la ligne d'eau, éliminant les fonctionnalités physiques (comme l'infiltration) et biologiques (comme l'autoépuration) ; elle provoque une accélération du courant (érosion) ; elle vide la retenue et fait diminuer la masse d'eau accentuant le dessèchement de la rivière en cas de sécheresse. Elle augmente sa vitesse de réchauffement en réduisant l'inertie thermique proportionnel au volume d'eau stocké, anéantissant une bonne partie de la biodiversité. Enfin, lorsque l'homme, plus ingénieux encore que le castor, y a adjoint un moulin, l'effacement de l'ouvrage supprime les fonctionnalités économique, climatique (électricité renouvelable), et culturelle (3<sup>e</sup> patrimoine de France). Autrement dit, notre administration est en train d'organiser la pénurie d'eau et l'assèchement des zones rurales pour être certain de pouvoir fournir de l'eau potable aux villes avec des installations construites il y a plus d'un demi-siècle ! On ne s'y prendrait pas autrement pour asservir une nation.

Suite dans le prochain numéro.